



CLASSIQUES  
GARNIER

COOLS (Hans), « Philippe-Guillaume, le fils prodigue de la lignée Orange-Nassau », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes / Journal of Medieval and Humanistic Studies*, n° 39, 2020 – 1, p. 57-83

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-10742-2.p.0057](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10742-2.p.0057)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2020. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

COOLS (Hans), « Philippe-Guillaume, le fils prodigue de la lignée Orange-Nassau »

RÉSUMÉ – En 1567, à l'aube de la Révolte des Pays-Bas, le roi Philippe II ordonna le rapt de Philippe-Guillaume, fils aîné du prince d'Orange, et son transfert en Espagne. Pendant vingt-huit ans, il fut tenu en otage en Espagne. Après sa libération, Philippe-Guillaume refusa de se comporter comme un pion de la politique des autorités Habsbourg. Finalement, il semble avoir été motivé surtout par la volonté de recouvrer son honneur et de rétablir la solidarité familiale avec ses deux demi-frères.

MOTS-CLÉS – Révolte des Pays-Bas, Philippe II, roi d'Espagne, Franche-Comté, Habsbourg

COOLS (Hans), « Philip William, the Prodigal Son of the Orange-Nassau dynasty »

ABSTRACT – In 1567, at the outbreak of the Dutch Revolt, King Philip II ordered the abduction of Philip William, the oldest son of the Prince of Orange, and his removal to Spain. Over there, he spent twenty-eight years as a hostage. After his liberation, Philip William refused to behave as a mere pawn of the Habsburg authorities. In the end, he seemed to have been motivated first and for all by the ambition to recover his honour and to re-establish the links with his two half-brothers.

KEYWORDS – Dutch Revolt, Philip II, king of Spain, Free County of Burgundy, Habsburg

# PHILIPPE-GUILLAUME, LE FILS PRODIGE DE LA LIGNÉE ORANGE-NASSAU

## LE PRINCE D'ORANGE INCONNU

En novembre 1940, alors quelques mois après l'occupation des Pays-Bas par les armées allemandes, l'hispaniste néerlandais Johan Brouwer (1898-1943) publia un roman historique sur Philippe-Guillaume de Nassau<sup>1</sup>. Jusqu'à ce moment-là, ce prince d'Orange énigmatique qui vécut au tournant du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle n'avait guère tiré l'attention des historiens ou des littéraires<sup>2</sup>. L'auteur qui fit découvrir ce personnage historique par un large public était lui-même un intellectuel controversé<sup>3</sup>. En effet, en 1922, Johan Brouwer avait été complice d'un meurtre. Pendant son incarcération il avait étudié l'espagnol. Après avoir été libéré de prison, Brouwer s'était converti au catholicisme. Lors de la guerre civile espagnole<sup>4</sup>, comme un des rares journalistes néerlandais,

- 1 J. Brouwer, *Philips Willem, de Spaansche prins van Oranje. Naar een oud Spaansch handschrift*, Zutphen W.J. Thieme & cie., 1940.
- 2 Pour la biographie scientifique la plus récente voir : *Filips Willem. Prins van Oranje, heer van Diest. 1554-1618*, éd. M. Van der Eycken, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2018. Une masse de données a été fournie également par l'historien amateur P.J. Schipperus dans son livre récent, *Philips Willem. De verloren zoon van Willem van Oranje*, Utrecht, Omniboek, 2018. À ma connaissance, une biographie moderne en français manque. Pourtant, sa vie a été décrite par Joseph de la Pise, *Tableau de l'Histoire des princes et principauté d'Orange. Divisé en quatre parties selon les quatre races qui y ont régné souverainement depuis l'an 793. Commençant à Guillaume au Cornet premier prince d'Orange jusques Frederich Henry de Nassav à présent regnant. Illustré de ses généalogies & enrichi de plusieurs belles antiquités avec leurs tailles douces*, La Haye, Théodore Le Maire, 1640, p. 553-604.
- 3 H. Henrichs, *Johan Brouwer. Zoeker, ziener en bezieler. Een biografie*, Amsterdam, De Arbeiderspers, 1989, 464 p. Le roman *Philips Willem* et sa réception sont discutés aux pages 286-308.
- 4 Un ouvrage de référence sur ce conflit en français est B. Bennassar, *La guerre d'Espagne et ses lendemains*, Paris, Perrin, 2004.

il traversait régulièrement le front et il faisait directement rapport des événements. Graduellement, Brouwer y avait évolué, d'un adhérent des rebelles franquistes à un avocat convaincu de la cause républicaine, ce qui suscitait de la consternation parmi les dirigeants de la presse catholique, mais lui procurait également un nouveau public admiratif à gauche.

Le roman historique de Brouwer rencontra un succès immédiat. Au cours de seulement une année, il trouvait 12.000 acheteurs en librairie, ce qui le porta au rang de deuxième livre le plus vendu aux Pays-Bas. Mais au printemps de 1942, le censeur refusa une septième réimpression<sup>5</sup>. Entre-temps, Johan Brouwer avait joint la résistance armée. En avril 1943, il fut arrêté parce qu'il avait été impliqué dans un attentat aux bureaux de l'état civil de la ville d'Amsterdam qui avait eu comme fin d'entraver la persécution des juifs. Quelques mois plus tard, le premier juillet, Johan Brouwer fut fusillé. Après la seconde guerre mondiale, entre 1945 et 1953, suivirent encore trois réimpressions de son ouvrage populaire. Évidemment, le public comprenait sa biographie de Philippe Guillaume comme une métaphore pour la situation que la société néerlandaise devait affronter lors de l'occupation nazie : désormais, la contrainte opprimait sa liberté traditionnelle. En 1940, cette condition s'annonçait comme durable et son aboutissement était encore très incertain. D'après Johan Brouwer, Philippe-Guillaume avait été transformé par ses longues années de captivité en Espagne en un personnage exténué. Après sa libération finale, il n'aurait trouvé consolation que dans le mysticisme et la contemplation de l'art.

En Belgique, ce prince d'Orange fut encore moins connu qu'aux Pays-Bas, bien qu'il ait favorisé le culte de Notre-Dame sur le site de pèlerinage de Montaigu<sup>6</sup>, à peine fondé à l'époque, et qu'il ait été inhumé dans sa ville seigneuriale de Diest. Ce n'est qu'en 1974 que fut publiée la première notice biographique sur Philippe-Guillaume dans un

5 Pourtant, en 1942, fut publié également une traduction en danois : *Philip Wilhelm. Fra inkvisitionens Spanien. Efter et gammelt Spansk manuskript*, Copenhague, Erichsen, 1942. Des projets de traductions françaises et allemandes n'aboutirent pas. Voir Henrichs, *Johan Brouwer*, p. 321.

6 L'endroit est connu en néerlandais comme Scherpenheuvel. Il se situe au nord-est de la province belge du Brabant flamand. L. Duerloo et M. Wingens, *Scherpenheuvel. Het Jeruzalem van de Lage Landen*, Leuven, Davidsfonds, 2002, p. 28 et 86-87, et K. Ottenheim, « The Catholic Nassaus in Brussels and Their Buildings », *Albert & Isabella. 1598-1621. The Promise of a Golden Age. Essays*, éd. W. Thomas et L. Duerloo, Turnhout Brepols, 1998, p. 185-186.

dictionnaire biographique belge<sup>7</sup>. Pourtant, le roman de Johan Brouwer doit avoir eu également une certaine résonance en Flandre et ceci malgré les difficiles circonstances de guerre. À Diest, le 13 décembre 1944, donc quasiment immédiatement après la libération de la ville et à un moment où le nouveau bourgmestre, Fernand Hermans (1911-2006), avait à peine pris sa fonction, cet ancien résistant fit ouvrir le caveau funéraire de Philippe Guillaume qui se trouvait dans l'église collégiale de Saint-Sulpice<sup>8</sup>. Au cours des mois et années qui suivirent, Hermans établit des contacts avec la maison royale néerlandaise. Il rêvait d'un nouveau mausolée pour le prince. En 1965, grâce à son initiative fut fondée à Diest 'l'Union des Villes d'Orange'<sup>9</sup>, dont à ce jour font partie Breda<sup>10</sup>, Buren<sup>11</sup>, Diest, Dillenburg<sup>12</sup>, Orange<sup>13</sup> et Steenberg<sup>14</sup>. Ainsi, Hermans voulait promouvoir la coopération européenne à un niveau local et favoriser le tourisme. Ses activités ont rencontré un certain succès. En 1980, lorsque Diest fêtait son 750<sup>e</sup> anniversaire, la reine néerlandaise Juliana visita le tombeau de son ancêtre lointain et en 2018, 400 ans après le décès du prince, l'administration communale a décrété une 'année de fête Philippe-Guillaume', dont une exposition historique sur ce personnage fut une des activités phares.

Bien qu'il n'ait séjourné finalement que peu de temps à Diest, Philippe-Guillaume d'Orange est alors une des figures clés de l'histoire locale. Tout comme son quasi-contemporain, le saint Jean Berchmans (1599-1621)<sup>15</sup>, Philippe-Guillaume vécut dans une période pendant laquelle

7 R. Van Roosbroeck, « Filips Willem, graaf van Buren, prins van Oranje », *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 6, Bruxelles, Koninklijke Academiën van België, 1974, p. 276-290.

8 Peut-être Fernand Hermans connaissait-il le roman de Johan Brouwer à travers son épouse, Cécile Gadiot, qui fut néerlandaise. Pour plus d'informations sur cet homme politique, consulter la banque de données ODIS, notamment l'url : [http://www.odis.be/lnk/PS\\_5299](http://www.odis.be/lnk/PS_5299) (consulté le 15.12.2018). Voir en outre M. Van der Eycken, « Hij rust in vrede? », *Filips Willem*, p. 118-121.

9 En 1995, lors de l'élection de Jacques Bompard comme maire d'Orange à la tête d'une liste du Front National, les autres villes-membres ont suspendu les activités de 'l'Union des Villes d'Orange'. Depuis, elle mène une existence endormie.

10 Pays-Bas, province du Brabant septentrional.

11 Pays-Bas, province de Gueldre.

12 Allemagne, land Hesse, Lahn-Dill-Kreis.

13 France, dép. de Vaucluse, arr. Avignon.

14 Pays-Bas, province du Brabant septentrional.

15 R. Faesen, « Berchmans, Jan », *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 16, Bruxelles, Koninklijke Academiën van België, 2002, p. 81-85.

la ville entamait un redressement hésitant après une crise économique et démographique séculaire. Le prince contribua personnellement à ce renouveau<sup>16</sup>. Pourtant, Diest n'était certainement pas la possession la plus prestigieuse de Philippe-Guillaume<sup>17</sup>. Le prince y fut inhumé simplement parce que cette ville seigneuriale était la plus proche de son lieu de décès, Bruxelles, comme il l'avait stipulé dans son testament<sup>18</sup>. L'endroit insolite du tombeau de Philippe-Guillaume est alors une indication du cours de sa vie quelque peu tragique. Sans aucun doute, l'enlèvement du prince quand il n'avait que treize ans, effectué sur l'ordre de son parrain, le roi Habsbourg Philippe II (1527-1598) et son exil forcé durable en Espagne qui s'ensuivit ont été à l'origine de ce triste destin. Le présent article se donne pour objectif d'analyser les conséquences privées et publiques multiples du rapt de Philippe-Guillaume et sa réintégration difficile après son retour d'Espagne au sein de sa famille et à la cour de Bruxelles.

- 
- 16 M. Adriaens et H. Cools, « Tot profijt van de stad. Informele politieke participatie en geschenken in de heerlijkheid Diest (1499-1568) », *The Low Countries Journal of Social and Economic History*, 13.3, 2016, p. 77-107 ; E. Aerts, « Ossen en bier. Economische relaties tussen Diest en Lier. 1400-1800 », *Lokaal en internationaal : de archivaris tussen geschiedenis en maatschappij. Liber Amicorum Michel Van der Eycken*, éd. H. Deceulaer, M. Libert et Pierre Alain Tallier, Bruxelles, Algemeen Rijksarchief, 2015, p. 153-161 ; M. Van der Eycken, « Diest de moeizame weg naar herstel », *Filips Willem*, p. 99-100.
- 17 Depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de Nassau étaient traditionnellement inhumés à Breda. Lors de l'assassinat de Guillaume d'Orange en 1584, cette ville était sous contrôle des Habsbourg. Pour cette raison, le mausolée du père de Philippe-Guillaume fut construit à Delft. À commencer par Guillaume d'Orange, tous les stadhouders et après eux les rois et les reines des Pays-Bas ont été enterrés à Delft. H. Cools, « Uitvaarten als intredes. De scenografie van de successie bij aristocratische begrafenissen in de Bourgondisch-Habsburgse landen en in de jonge Republiek », *Bourgondië voorbij. De Nederlanden 1250-1650. Liber alumnorum Wim Blockmans*, éd. M. Damen et L. Sicking, Hilversum, Verloren, 2010, p. 205-206.
- 18 Le testament de Philippe-Guillaume est conservé dans les Archives Privées de la maison royale néerlandaise à La Haye (*Koninklijk Huisarchief*), Archives de Philippe-Guillaume, inv. 12, n° III, 2. Pour une analyse de ce testament voyez A. Peele, *De verdeling van de nalatenschap van Koning-Stadhouder Willem III en een consequentie daarvan : Pruisisch heerlijk gezag in Hooge en Lage Zwaluwe, 1702-1754*, Hilversum, Verloren, 2013, p. 81-82 et 97.

## DES ORIGINES BRILLANTES, UN DESTIN RATÉ

Philippe-Guillaume naquit en 1554 à Buren, une petite ville seigneuriale aux confins de la Gueldre et la Hollande, comme fils aîné du fameux Guillaume le Taciturne (1533-1584)<sup>19</sup>, et d'Anne d'Égmond (1533-1558)<sup>20</sup>. Son premier prénom, inspiré par celui de son parrain, le roi Philippe II, témoigna de l'alliance Habsbourg de ses deux parents<sup>21</sup>. Leur patrimoine combiné le destinait à devenir un jour un des nobles les plus dotés de la monarchie Habsbourg. Les possessions de Guillaume d'Orange pouvaient être groupées en trois portions<sup>22</sup>. La petite principauté d'Orange lui conférait la souveraineté. En Franche-Comté, ses revenus seigneuriaux équivalaient à ceux du roi Philippe II. Aux Pays-Bas, il était le noble aux revenus seigneuriaux les plus élevés en Brabant, en Hollande et en Zélande. En outre, en tant que fils de Guillaume I<sup>er</sup>, surnommé le Riche, de Nassau-Dillenburg (1487-1559), Guillaume le Taciturne disposait d'un réseau impressionnant de parents dans l'Empire. Anne, la mère de Philippe-Guillaume, était la fille unique de Maximilien d'Égmond-Buren (1509-1548), un des chefs militaires les plus respectés de Charles Quint, dont la réputation fut immortalisée par Brantôme<sup>23</sup>. En tant que comte de Buren, il était un fief direct de l'Empire<sup>24</sup>.

19 La biographie la plus récente de Guillaume le Taciturne en français est B. Quilliet, *Guillaume le Taciturne*, Paris, Fayard, 1994. L'historiographie internationale sur le personnage est synthétisée d'une façon admirable par O. Mörke, *Wilhelm von Oranien (1533-1584). Fürst und Vater der Republik*, Stuttgart, W. Kohlhammer, 2007.

20 Pour la notice biographique la plus récente et la plus étendue, voir R. Hoekstra, « Anna van Egmond », dans *Digitaal vrouwenlexicon van Nederland*, url : <http://resources.huuygens.knaw.nl/vrouwenlexicon/lemmata/data/AnnavanBuren> (consulté le 16.12.2018).

21 L. Geevers, « Family Matters : William of Orange and the Habsburgs after the Abdication of Charles V (1555-1567) », *Renaissance Quarterly*, 63, 2010, p. 479.

22 Pour une analyse plus détaillée de ses possessions et ses origines, H. Cools, « Les Orange-Nassau comme princes bourguignons : l'accession de René de Chalon à la principauté d'Orange et aux territoires franc-comtois », *Annales de Bourgogne*, 89, 2017, p. 149-159.

23 S. Gunn, D. Grummitt et H. Cools, *War, State and Society in England and the Netherlands, 1477-1559*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 136-137 et 229-231. Pour sa réputation en tant que militaire, Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, *Œuvres. I*, éd. L. Lalanne, Paris, Société de l'Histoire de France, 1864, p. 313-319.

24 Davantage sur le statut juridique du comté de Buren chez M. Gijswijt-Hofstra, *Wijkplaatsen voor vervolgd en : asielverlening in Culemborg, Vianen, Buren, Leerdam en IJsselstein van de 16<sup>de</sup> tot eind 18<sup>de</sup> eeuw*, Dieren, De Bataafsche Leeuw, 1984, p. 53-55.

Anne d'Égmond, la mère de Philippe-Guillaume, décéda quand il n'avait pas encore eu quatre ans. Avec sa marâtre, Anne de Saxe (1544-1577), les relations furent parfois tendues<sup>25</sup>. Entre-temps, son père Guillaume d'Orange, quasiment toujours absent construisait sa renommée comme chef de file de l'opposition aristocratique à la politique de la régente Marguerite de Parme (1522-1586)<sup>26</sup>, et de son conseiller Antoine Perrenot, bientôt cardinal Granvelle (1517-1586)<sup>27</sup>. En avril 1566, Philippe-Guillaume, âgé alors de douze ans s'immatriculait en même temps que quatre gentilshommes de la cour de son père à l'université de Louvain<sup>28</sup>. Ils y étudiaient sous la direction de Cornelius Valerius (c. 1512-1578) au fameux Collège des Trois Langues (*Collegium Trilingue*), institution fondée quasiment un demi-siècle auparavant par les soins d'Érasme<sup>29</sup>.

Philippe-Guillaume s'était à peine établi à Louvain quand la crise iconoclaste éclata. Celle-ci inaugura la Révolte des Pays-Bas<sup>30</sup>. Malgré le fait que vers la fin de l'année 1566, l'ordre avait été rétabli partout, entre autres grâce aux actions de Guillaume d'Orange, Philippe II ne révoqua plus l'envoi de l'expédition punitive sous le commandement

25 F. Deen, *Anna van Saksen. Verstoten bruid van Willem van Oranje*, Amsterdam, Atlas Contact, 2018, p. 76.

26 C.R. Steen, *Margaret of Parma. A Life*, Leyde et Boston, Brill, 2013.

27 Le meilleur ouvrage sur la Révolte des Pays-Bas est sans doute A. van der Lem, *De Opstand in de Nederlanden, 1568-1648. De Tachtigjarige Oorlog in woord en beeld*, Nimègue, Vantilt, 2018. Une introduction récente en français chez B. Kriegel, *La République et le prince moderne. Les Français et la naissance des Provinces-Unies*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, p. 27-166. Le plus récent ouvrage de synthèse sur Antoine de Perrenot est *Les Granvelle et les anciens Pays-Bas*, éd. K. de Jonge et G. Janssens, Louvain, Leuven University Press, 2000.

28 *Matricule de l'Université de Louvain. IV* (Publications de la Commission royale d'histoire), éd. A. Schilling, Bruxelles, 1966, p. 704; M.A. Delen, *Hof en hofcultuur rondom Willem van Oranje*, Amsterdam, Wereldbibliotheek, 2002, p. 104-105 et P. Vanhoutte, « Filips Willem van Oranje-Nassau (1554-1618) en zijn familiale belangen en contacten in Noord en Zuid », *Het verdeelde huis : de Nederlandse adel tussen opstand en reconciliatie*, éd. L. Duerloo et L. De Frenne, Maastricht, Shaker, 2011, p. 13-14.

29 *Le Collège des Trois Langues de Louvain, 1517-1797. Érasme, les pratiques pédagogiques humanistes et le nouvel institut des langues*, éd. J. Papy et al., Louvain, Peeters, 2018. Sur Cornelius Valerius, voir en particulier la notice par X. Feys, p. 168-170.

30 Sur la crise iconoclaste et ses conséquences, *Beeldenstorm : Iconoclasm in the Sixteenth Century Low Countries*, éd. A.-L. Van Bruaene et al., *Low Countries Historical Review*, 131.1, La Haye, Koninklijk Nederlands Historisch Genootschap, 2016, et H. Cools, « De Beeldenstorm », *De Reformatie. Breuk in de Europese geschiedenis en cultuur*, éd. H. Leeuwenberg, H. Slechte et T. van Staaldoune, Zutphen, Walburg Pers, 2017, p. 159-170.



du duc d'Albe (1507-1582) qu'il avait décidé d'équiper<sup>31</sup>. Craignant les événements à venir, Guillaume le Taciturne se retirait alors au printemps de 1567 à son château de Breda. C'est probablement là qu'il a vu, le 19 avril 1567, une dernière fois son fils Philippe-Guillaume. Peu de temps après, Guillaume prit la fuite vers ses terres ancestrales en Empire. Il emmenait avec lui sa fille Marie (1556-1616)<sup>32</sup>, sœur cadette de Philippe-Guillaume, qui avait servi jusqu'à ce moment-là à la cour de Marguerite de Parme. L'arrestation en septembre 1567 et l'exécution subséquente des comtes d'Egmond (1522-1568)<sup>33</sup> et de Hornes (1524-1568)<sup>34</sup>, le 5 juin de l'année suivante, sur l'ordre du duc d'Albe, convainquaient Guillaume le Taciturne que toute tentative de réconciliation aurait été vaine<sup>35</sup>.

Par contre, Philippe-Guillaume restait aux Pays-Bas. L'université de Louvain disposait du *privilegium fori* et du *jus de non evocando*. En principe, ses membres ne pouvaient pas faire l'objet d'une enquête, ni être jugés par des autorités extérieures<sup>36</sup>. Guillaume le Taciturne doit avoir pensé, malgré les soupçons de quelques-uns de ses contemporains, que la sécurité de son fils y était garantie<sup>37</sup>. En effet, dans un premier temps, il sembla que le duc d'Albe respecterait les privilèges de l'université. En août 1567, il avait eu encore un entretien cordial avec Philippe-Guillaume à Louvain<sup>38</sup>. Pourtant, le Taciturne avait commis une erreur de jugement. Déjà, le 2 novembre 1567, le cardinal Granvelle avait suggéré dans une lettre adressée à Philippe II d'obliger le jeune

31 La biographie la plus récente de ce personnage en anglais est H. Kamen, *The Duke of Alba*, New Haven, Yale University Press, 2004.

32 Une notice biographique récente chez E. Swart, « *Maria prinses van Oranje* », *Digitaal Vrouwenlexicon van Nederland*, url : <http://resources.huygens.knaw.nl/vrouwenlexicon/lemmata/data/mariavannassau> (consulté le 16.12.2018).

33 Voir sa biographie par A. Goosens, *Le comte Lamoral d'Egmont (1522-1568) : les aléas du pouvoir à l'aube de la Révolte des Pays-Bas*, Mons, Hanonia, 2004.

34 Une étude biographique récente chez S. Groenveld, « Filips van Montmorency, graaf van Horn (1524-1568). Een Habsburgs edelman tussen vorstenmacht en verzet », *Facetten van de Tachtigjarige Oorlog. Twaalf artikelen over de periode 1559-1652*, éd. S. Groenveld, Hilversum, Verloren, 2018, p. 31-80.

35 K.W. Swart, « Wat bewoog Willem van Oranje de strijd tegen de Spaanse overheersing aan te binden ? », *Low Countries History Review*, 99, 1984, p. 554-572.

36 C. Vandenghoer, *De rectorale rechtbank van de oude Leuvense universiteit (1425-1797)*, Bruxelles, Koninklijke Academiën van België, 1987.

37 Delen, *Hof en hofcultuur*, p. 104.

38 Vanhoutte, « Filips Willem », p. 14-15, qui cite le récit qu'avait fait le secrétaire de Philippe-Guillaume de cet entretien.

comte de Buren à séjourner à la cour royale et à continuer sa formation en Espagne<sup>39</sup>. Ainsi, remarqua le cardinal, Philippe-Guillaume serait nourri dans la foi catholique et servirait-il comme otage dans les négociations à entamer avec son père. Clairement, en Espagne, on prévoyait déjà à ce moment-là un conflit de longue durée.

Après quelques échanges de lettres entre Madrid et Bruxelles, le projet d'enlèvement prit forme<sup>40</sup>. Le 13 février 1568, le duc d'Albe passa à l'action. Par l'intermédiaire de son secrétaire, il ordonna à Philippe-Guillaume de se préparer pour un long voyage. Trois jours plus tard, le 16 février, après avoir reçu un dîner d'adieux de la part du magistrat louvaniste et avoir pris congé de ses amis, le jeune comte de Buren, accompagné par quelques fidèles, quitta la ville universitaire. Par Malines<sup>41</sup>, Anvers et Middelburg en Zélande, la petite troupe arriva à la fin du mois à Flessingue<sup>42</sup>, où un navire espagnol les attendait. Bien que sur tout le trajet Philippe-Guillaume fût escorté par des troupes armées, son enlèvement n'avait pas nécessité l'utilisation de la force. Partout, le comte de Buren fut traité avec respect. Mais il est également vrai que ce rapt provoqua des protestations de la part du magistrat de la ville de Louvain et surtout du recteur de l'université à cause de la violation de ses privilèges<sup>43</sup>.

Arrivé en Castille, Philippe-Guillaume continua ses études à l'université d'Alcala de Henares, aux alentours de Madrid. Il y resta dix ans. Le duc d'Albe et Granvelle étaient convaincus qu'il fallait le maintenir en Espagne pendant toute la durée du conflit. Entre-temps, il était nécessaire de réduire ses contacts avec des Néerlandais. Ainsi, le comte de Buren deviendrait selon eux un Espagnol. Pourtant, pendant cette période, Philippe-Guillaume jouissait encore d'une certaine liberté personnelle et il entretenait

39 *Correspondance du cardinal de Granvelle. 1565-1583. III*, éd. E. Pouillet, Publications de la Commission royale d'histoire, Bruxelles, F. Hayez, 1881, p. 71-72, et J.Ph.S. Lemmink, « ¿Tal amo, tal criado? Carrière van een hoveling. Heinrich von Wiltperch en de huizen Nassau en Oranje (± 1553 - ± 1593) », *Tussen twee culturen. De Nederlanden en de Iberische Wereld, 1550-1800*, éd. P.J.A.N. Rietbergen, Nimègue, Instituut voor Nieuwe Geschiedenis, 1988, p. 110.

40 *Les Archives générales de Simancas et l'histoire de la Belgique (IX<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*. I, éd. M. Van Durme, Publications de la Commission royale d'histoire, p. 144, 158 et 163-164.

41 Mechelen en néerlandais, Belgique, province d'Anvers, chef-lieu d'arr.

42 Vlissingen en néerlandais, Pays-Bas, province de Zélande.

43 Vanhoutte, « Filips Willem », 15.

des contacts avec des membres néerlandais de la cour, comme Jean de Noircarmes baron de Selles (1578)<sup>44</sup>, le commandant des archers de la garde personnelle du roi<sup>45</sup>.

Tout cela changea à partir de septembre 1577, quand le roi donna l'ordre de transporter Philippe-Guillaume à la forteresse d'Arevalo, une petite ville isolée sur le plateau de Castille<sup>46</sup>, ordre qui fut effectué au début de l'année suivante. Dix ans auparavant, Don Carlos (1545-1568), le fils aîné de Philippe II, était décédé à cet endroit sombre dans des circonstances suspectes<sup>47</sup>. Là, Philippe-Guillaume fut enfermé à son tour. Dès 1581, quand Philippe proscrivit le Taciturne, les conditions de vie du comte de Buren se durcirent encore. Sa chambre était froide et humide et il n'y avait ni papier ni plume à sa disposition<sup>48</sup>.

En effet, paradoxalement, les succès graduels qu'avaient remportés entre-temps Guillaume le Taciturne et ses adhérents durant leur révolte contre Philippe II avaient élevé encore la rançon pour la libération de son fils. Par conséquent, plusieurs tentatives entamées au cours des années 1570 pour renvoyer Philippe-Guillaume aux Pays-Bas afin d'augmenter la pression sur son père ou pour l'échanger contre des prisonniers de guerre renommés n'avaient pas abouti<sup>49</sup>.

Le 8 novembre 1576, des représentants de Guillaume le Taciturne et des provinces rebelles de Hollande et Zélande parvenaient à un accord avec la plupart des provinces qui étaient restées loyales jusqu'à ce moment. Cette *Pacification de Gand* contenait une clause qui exigea la libération

44 Voir sur ce personnage la notice biographique de V. Soen, « Selles, Jan van Noircarmes van Sint-Aldegonde, baron », *Dutch Revolt*, url : <https://dutchrevolt.leiden.edu/dutch/personen/S/Pages/selles.aspx> (consulté le 16.12.2018) et *Nationaal Biografisch Woordenboek. 19*, Bruxelles, Koninklijke Academiën van België, 2007, p. 699-704.

45 M. Van der Eycken, « De verloren jaren », *Filips Willem*, p. 54-56 et Vanhoutte, « Filips Willem », p. 16.

46 Espagne, région de Castille et León, province d'Ávila.

47 G. Parker, *Imprudent King. A New Life of Philip II*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2014, p. 175-191.

48 Jean Lhermite, *Le Passetemps. Publié d'après le manuscrit original. I* (Maatschappij der Antwerpsche Bibliophilen 17), éd. C. Ruelens, Gand, La Haye et Anvers, Hoste, Martinus Nijhoff et J.-E. Buschmann, 1890, p. 137.

49 *Les Archives générales de Simancas. I*, p. 204 et 326 ; G. Janssens, *Brabant in bet verweer. Loyale oppositie tegen Spanje's bewind in de Nederlanden van Alva tot Farnese. 1567-1578*, (Anciens Pays et Assemblées d'États 84), Courtrai-Heule, 1989, p. 232 ; W.C. Mees, *Philips Willem van Oranje*, La Haye et Rotterdam, Nijgh & van Ditmar, 1965, p. 39-41 et Vanhoutte, « Filips Willem' », p. 17.

du comte de Buren<sup>50</sup>. À ce moment-là, le gouvernement Habsbourg était forcé de traiter. Pendant les années suivantes, une série de pourparlers fut entamée. Des conseillers du roi proposaient que Philippe-Guillaume puisse être libéré et récupérer les possessions confisquées et les fonctions de son père, à condition que celui-ci se retire dans ses terres ancestrales en Empire. Mais comme il ne se fia pas aux propositions espagnoles, Guillaume le Taciturne les refusa avec entêtement<sup>51</sup>.

Ainsi, les conseillers de Philippe II étaient convaincus qu'un assassinat de Guillaume le Taciturne faciliterait la reconquête des provinces rebelles. Le 15 mars 1580, Philippe II proscrivait le prince d'Orange. Guillaume réagissait avec sa fameuse *Apologie*, qui fut publiée une année après quasi simultanément en français, en néerlandais, en anglais et en latin. Selon Pierre Loyseleur Villiers (vers 1530-1590), l'auteur principal de ce texte, Philippe II n'avait pas seulement violé les privilèges des provinces des Pays-Bas. En outre, du fait qu'il avait enlevé le fils du prince, le roi s'était manifesté comme un criminel. En fait, cet acte barbare s'inscrivait d'après l'*Apologie* dans un patron dont faisaient également partie les meurtres de son propre fils, don Carlos, et celui de sa troisième épouse, Élisabeth de Valois (1545-1568). L'*Apologie*, qui eut une très large diffusion à travers l'Europe, devenait ainsi un des textes fondateurs de la 'légende noire'<sup>52</sup>. Désormais, la captivité de Philippe-Guillaume discréditait d'une façon évidente la réputation internationale de Philippe II<sup>53</sup>.

50 Notamment l'article 12 de la Pacification. Pour le texte de cet accord, « De tekst van de Pacificatie van Gent met begeleidende documenten », *Opstand en Pacificatie in de Lage Landen. Bijdrage tot de studie van de Pacificatie van Gent* (vzw De Pacificatie van Gent), 1976, p. 357 et M. Baelde et P. Van Peteghem, « De Pacificatie van Gent (1576) » dans le même volume, p. 28.

51 V. Soen, *Vredebandel. Adellijke en Habsburgse verzoeningspogingen tijdens de Nederlandse Opstand (1564-1581)*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2012, p. 143-144.

52 J. Pérez, *La légende noire de l'Espagne*, Paris, Fayard, 2009. J. Pollmann, « Eine natürliche Feindschaft : Ursprung und Funktion der Schwarzen Legende über Spanien in den Niederlanden », *Feindbilder. Die Darstellung des Gegners in der politischen Publizistik des Mittelalters und der Neuzeit*, éd. F. Bosbach, Cologne etc., Böhlau, 1992, 73-93.

53 M. van Gelderen, *The Political Thought of the Dutch Revolt, 1555-1590*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 151-153, et K.W. Swart, *William of Orange and the Revolt of the Netherlands, 1572-1584*, Aldershot et Burlington, Ashgate, 2003, p. 187-198. La version française de l'*Apologie* : *Apologie de Guillaume de Nassau prince d'Orange contre l'édit de proscription publié en 1580 par Philippe II, roi d'Espagne, avec les documents à l'appui*, éd. A. Lacroix, Bruxelles et Leipzig, Émile Flatau, 1858. Le passage où les auteurs dénonçaient le rapt de Philippe-Guillaume se trouve aux p. 96-97.

## UN PRINCE D'ORANGE À PREMIÈRE VUE SUPERFLU

Le 10 juillet 1584, le Franc-Comtois Balthasar Gérard (ca. 1557-1584), s'inspirant de la proscription décrétée par Philippe II, assassina Guillaume le Taciturne<sup>54</sup>. Du coup, son fils aîné Philippe-Guillaume devenait le nouveau prince d'Orange. Pourtant, dans un premier temps, la situation de Philippe-Guillaume ne changea pas. Aussi longtemps que possible, les serviteurs de Philippe II tentèrent même de dissimuler le sort de son père<sup>55</sup>. Clairement, Philippe II et ses conseillers n'avaient pas pensé aux conséquences du meurtre de Guillaume. Plus tard, ils refusèrent sa libération sous le prétexte que le nouveau prince n'avait pas les moyens pour maintenir son état. Entre-temps, les possessions des Orange-Nassau situées dans les territoires contrôlés par le gouvernement Habsbourg restaient confisquées<sup>56</sup>.

Dans les provinces rebelles, par contre, Maurice (1567-1625), le deuxième fils de Guillaume le Taciturne issu de son union avec Anne de Saxe, se manifesta comme le tuteur des intérêts de son frère aîné<sup>57</sup>. En outre, déjà en 1585, alors qu'il n'avait que dix-huit ans, les provinces d'Hollande et de Zélande l'avaient reconnu comme leur stadhouder. Elles soutenaient également les prétentions dynastiques de Maurice<sup>58</sup>. Au cours des années suivantes, Maurice remporterait des succès militaires importants et il consoliderait la position géopolitique de la république<sup>59</sup>.

54 H. van Nierop, « Delft : Prinsenhof. Willem van Oranje vermoord, 1584 », *Plaatsen van herinnering. Nederland in de zeventiende en de achttiende eeuw*, éd. M. Prak, Amsterdam, Bert Bakker, 2006, p. 48-61. Pour une comparaison entre les assassins de Guillaume d'Orange et ceux des rois français Henri III et Henri IV, A.Th. van Deursen, *Moord als recht*, Delft, Gemeentearchief Delft, 2005, p. 9-19.

55 P. Scherft, *Het sterfbuis van Willem van Oranje*, Leyde, Universitaire Pers Leiden, 1966, p. 55-60.

56 Schert, *Het sterfbuis*, p. 192-193 et Vanhoutte, « Filips Willem », p. 20.

57 E. Swart, « Man tegen man. Eer en recht in het conflict tussen Filips van Hohenlohe en Maria van Nassau met Maurits van Nassau, ca. 1584-1606 », *Het gelijk van de Gouden Eeuw. Recht, onrecht en reputatie in de vroegmoderne Nederlanden*, éd. M. van Groesen, J. Pollmann et H. Cools, Hilversum, Verloren, 2014, p. 35-37.

58 L. GeEVERS, « Prinselijke stadhouders. De tituluur van Maurits van Nassau en de informele erfelijkheid van het stadhouderschap in de Republiek », *Het gelijk van de Gouden Eeuw*, p. 20 et 23-25.

59 La biographie la plus récente de Maurice est celle d'A.Th. van Deursen, *Maurits van Nassau, 1567-1625. De winnaar die faalde*, Amsterdam, Bert Bakker, 2000. Pour sa nomination comme stadhouder et ses premiers succès militaires, p. 19-41. Pour la description de

Par conséquent, Philippe-Guillaume, le captif, n'avait plus guère de valeur stratégique pour Philippe II. Le roi ne pouvait qu'espérer que sa libération éventuelle fomenterait de la discorde parmi les descendants de Guillaume le Taciturne. En effet, le partage de l'héritage du feu prince fut extrêmement compliqué. À part Philippe-Guillaume et Maurice, il avait encore procréé un autre fils légitime, Frédéric-Henri (1584-1647)<sup>60</sup>, et neuf filles. Ces douze enfants survivants étaient issus de quatre mariages successifs. Parmi ses sœurs, Marie était l'alliée naturelle de Philippe-Guillaume<sup>61</sup>. Ils avaient la même mère et par conséquent elle administrait au nom de son frère jusqu'à sa libération le comté de Buren. Régulièrement, elle lui envoyait même une partie de ses revenus<sup>62</sup>.

Entre-temps, à Arevalo, le désespoir de Philippe-Guillaume montait<sup>63</sup>. Paradoxalement, ce n'est qu'après que les troupes des Provinces Unies eurent conquis en 1591 la ville de Breda, une terre ancestrale des Nassau où ils se vantaient de leur château impressionnant et où siégeait l'administration domaniale, que la situation de Philippe-Guillaume s'améliora graduellement<sup>64</sup>. Désormais, Maurice, qui administrait maintenant cette terre pour le compte de Philippe-Guillaume, lui fournissait également une partie de ses revenus<sup>65</sup>.

Enfin, en 1595 seulement, onze ans après l'assassinat de Guillaume d'Orange et vingt-huit ans après qu'il avait été enlevé, Philippe II accorda à Philippe-Guillaume le permis de retourner vers les Pays-Bas. Sa libération faisait partie d'une nouvelle tentative de

---

la vie de Maurice par Joseph de la Pise, l'historiographe français de la lignée, voir son *Tableau de l'Histoire des princes et principauté d'Orange*, p. 605-809.

60 La biographie classique de Frédéric-Henri reste J.J. Poelhekke, *Frederik Hendrik. Prins van Oranje. Een biografisch drieluik*, Zutphen, Walburg Pers, 1978. Pour une biographie contemporaine de Frédéric-Henri en français, Joseph de la Pise, *Tableau de l'Histoire des princes et principauté d'Orange*, p. 608-903.

61 Pour plus d'informations sur cette sœur de Philippe Guillaume, n. 29.

62 Scherft, *Het sterfhuis*, p. 192.

63 Scherft, *Het sterfhuis*, p. 202 et R. Van Roosbroeck, « Filips Willem », p. 280-282.

64 Pour Breda comme résidence et centre administratif de la lignée des Orange-Nassau, S. Groenveld, « Een notabele frontiere. Breda en zijn regenten in het spanningsveld tussen Noord en Zuid, 1576-1610 », *Facetten van de Tachtigjarige Oorlog*, p. 167-178 et C.O. van der Meij, *Tussen Oranje en Spanje. De leefwereld van de Bredase regenten, 1550-1700*, Leyde, dissertation doctorale inédite, 2012. Sur les relations entre Philippe-Guillaume et Breda, consulter en particulier les p. 83-86 de ce dernier ouvrage.

65 Scherft, *Het sterfhuis*, p. 192-193 et van Deursen, *Maurits van Nassau*, p. 150-151.

pacification entamée par le vieux roi. À cette fin, il avait nommé son neveu Albert d'Autriche (1559-1621) comme le nouveau gouverneur-général des Pays-Bas. D'après leur projet, Philippe-Guillaume était censé rassembler autour de sa personne des catholiques dissidents dans la République<sup>66</sup>. Au printemps de 1596, l'archiduc et sa suite arrivèrent à Bruxelles. Lorsque Philippe-Guillaume s'y établit dans sa nouvelle résidence, le palais de Nassau, il devint immédiatement clair pour lui que pratiquement personne ne se réjouissait de son retour. L'archiduc se méfiait de lui ; pour son (demi-)frère Maurice, il était un concurrent et malgré les félicitations des États-Généraux pour sa libération, ils lui refusaient l'accès aux territoires sous leur contrôle<sup>67</sup>.

En outre, Philippe-Guillaume n'avait alors guère recouvert qu'une fraction de son héritage. Seul le comté minuscule de Buren ne contestait pas son autorité. Selon le droit successoral du Brabant, qui favorisait les enfants du premier mariage et en vertu du testament de son père, Philippe-Guillaume avait en outre droit à la principauté d'Orange, à une série importante de possessions en Franche-Comté et à la plupart de ses terres brabançonnes, comme la baronnie de Breda et la seigneurie de Diest. Mais Philippe II refusait encore de lui retourner les terres confisquées<sup>68</sup>. En Franche-Comté, Philippe II avait même mis en gage une partie de ses terres comme récompense aux descendants de Balthasar Gérard, l'assassin de son père<sup>69</sup>. Le passage de la souveraineté après le décès du roi en 1598 à sa fille Isabelle (1566-1633)<sup>70</sup>, et à son nouveau mari l'archiduc Albert, n'y changea rien dans un premier temps. Dans la République des Provinces-Unies, Maurice non plus n'était pas enclin à renoncer aux biens qu'il avait administrés lors de la captivité de Philippe-Guillaume.

66 L. Duerloo, *Dynasty and Piety. Archduke Albert (1598-1621) and Habsburg Political Culture in an Age of Religious Wars*, Farnham et Burlington, Ashgate, 2012, p. 43.

67 van Deursen, *Maurits van Nassau*, p. 151-152 ; Scherft, *Het sterfbuis*, p. 203-205, et Vanhoutte, « Filips Willem », p. 20.

68 Sur ce 'droit de dévolution' brabançon, P. Godding, *Le droit privé dans les Pays-Bas méridionaux du 12<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1987, p. 15-35, 309-310 et 361-362. Sur le testament du Taciturne, Scherft, *Het sterfbuis*, p. 15-21.

69 Scherft, *Het sterfbuis*, p. 215-216.

70 Une biographie scientifique moderne de ce personnage fait encore défaut. La plus récente reste celle de M. Hennequin de Villermont, *L'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas*, Tamines et Paris, Duculot-Rolin, 1912 (2 vol.). Cette lacune est comblée par l'excellent volume collectif *Isabel Clara Eugenia. Female Sovereignty in the Courts of Madrid and Brussels*, éd., C. Van Wyhe, Madrid et Londres, Centro de Estudios Europa Hispánica et Paul Holberton Publishing, 2011.

Pendant ses premières années 'libres', Philippe-Guillaume servit le régime Habsbourg. Ainsi il participa au siège de Calais en 1596 et, une année plus tard, il reçut le commandement d'une bande d'ordonnance. En 1599, le nouveau roi d'Espagne, Philippe III (1578-1621)<sup>71</sup>, lui octroya le collier de la Toison d'or. Finalement, la même année, l'archiduc Albert le nomma également membre du Conseil d'État bruxellois. Pourtant, dans l'entourage de l'archiduc, on n'était pas immédiatement convaincu de la perspicacité politique ni des qualités militaires de Philippe-Guillaume<sup>72</sup>. Le prince n'exerçait alors guère d'influence réelle sur la politique militaire ou extérieure de la monarchie Habsbourg<sup>73</sup>. Ainsi, Philippe-Guillaume doit avoir compris que seuls des rapprochements vers leurs adversaires, le roi français Henri IV (1553-1610) et ses (demi-)frères, pourraient mener au recouvrement d'une bonne partie de ses biens<sup>74</sup>.

À cette fin, dès 1600, Philippe-Guillaume entama des négociations avec Maurice et Frédéric-Henri. Bien que les archiducs lui eussent finalement rendu la plupart des possessions confisquées des Orange-Nassau en 1603, ils retenaient encore quelques domaines cruciaux, comme les riches sauneries de Salins-les-Bains<sup>75</sup>. Mécontent, Philippe-Guillaume quitta alors la cour archiducal à Bruxelles et s'établit au château ancestral de Nozeroy en Franche-Comté<sup>76</sup>. Cette même année, il rédigea un testament dont la clause la plus importante était qu'il légua toutes ses possessions à son frère Maurice<sup>77</sup>.

71 Sur ce personnage P.C. Allen, *Philip III and the Pax Hispanica. The Failure of a Grand Strategy*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2000.

72 *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas. Deuxième partie. Recueil destiné à faire suite aux travaux de L.-P. Gachard. IV* (Publications de la Commission royale d'Histoire), éd. J. Lefèvre, Bruxelles, 1960, p. 350.

73 Scherft, *Het sterfbuis*, p. 216-217.

74 En 2010, quatre siècles après son assassinat, quantité de biographies ont été publiées sur Henri IV. Par exemple, J.-M. Constant, *Henri IV, roi d'aventure*, Paris, Perrin, 2010.

75 France, dép. du Jura, arr. Lons-le-Saunier. Sur les revenus de cette exploitation confisquée, P. Delsalle, « Les ouvrières des mines et des salines entre Vosges et Jura, xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 114.3, 2007, p. 73 et Scherft, *Het sterfbuis*, p. 237.

76 France, département du Jura, arr. Lons-le-Saunier. Le château de Nozeroy avait été la résidence préférée des Chalon jusqu'à l'extinction de la lignée au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle. *Vivre et mourir à la Renaissance, la destinée européenne de Philibert de Chalon, prince d'Orange. 1502-1530*, Lons-le-Saunier, Centre Jurassien du Patrimoine, 2002.

77 Scherft, *Het sterfbuis*, p. 242-245.



## PATER PATRIAE AURACENSIS

Pourtant, Philippe-Guillaume n'avait pas encore renoncé à administrer indépendamment la principauté d'Orange. Ses prétentions à la souveraineté y dépendaient. En 1599, une année après la conclusion de la Paix de Vervins entre Philippe II et Henri IV<sup>78</sup>, le prince avait finalement pu faire son entrée solennelle dans la ville rhodanienne<sup>79</sup>. Mais, tant que le roi français y logeait une garnison, son pouvoir effectif y restait restreint. Bien que Henri IV fût enclin à donner suite aux réclamations de Philippe-Guillaume, il exigea évidemment un prix pour sa coopération. Le roi lui rendrait le contrôle sur Orange à la seule condition que le prince prendrait comme épouse Éléonore de Bourbon-Condé (1587-1619)<sup>80</sup>. Éléonore était une arrière-cousine du roi et par conséquent elle était considérée comme une princesse du sang. En fait, jusqu'à la naissance du futur Louis XIII (1601-1643), son frère Henri II de Bourbon-Condé (1588-1646) avait été le successeur présomptif du roi<sup>81</sup>. Par l'union entre Philippe-Guillaume et Éléonore, le roi, qui aspirait à la suzeraineté sur les Provinces-Unies, tenta de rompre la solidarité retrouvée des frères Orange-Nassau et d'affaiblir Maurice<sup>82</sup>. Clairement, Philippe-Guillaume avait maintenant peur de s'aliéner ses frères, après s'être aliéné les archiducs. Pourtant, après des années de pression royale, il contracta finalement son mariage avec Éléonore à Fontainebleau en novembre 1606<sup>83</sup>.

Comme attendu, le jeune couple s'établit ensuite à Orange. Pour la première fois depuis quasiment deux siècles, la ville accueillit alors

78 *Le Traité de Vervins*, éd. J.-F. Labourdette, J.-P. Poussou et M.-C. Vignal, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000.

79 Scherft, *Het sterfhuis*, p. 210-211.

80 Sur ce personnage, *Biographisch Woordenboek der Nederlanden, bevattende levensbeschrijvingen van zoodanige personen, die zich op eenigerlei wijze in ons vaderland hebben vermaard gemaakt*. 5, éd. A.J. van der Aa et al., Haarlem, J.J. van Brederode, 1859, p. 85-86.

81 C. Bitsch, *Vie et carrière d'Henri II de Bourbon, prince de Condé (1588-1646) : exemple de comportement et d'idées politiques au début du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2008.

82 Duerloo, *Dynasty and Piety*, p. 206 ; H.C. Rogge, « Het diplomatiek beleid van François van Aerssen in 1606 », *Geschiedkundige opstellen aangeboden aan Robert Fruin*, 's-Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1894, p. 101-138, et van Deursen, *Maurits van Nassau*, p. 198-199.

83 Scherft, *Het sterfhuis*, p. 245-250.

un prince qui avait l'intention d'y résider d'une façon permanente<sup>84</sup>. Immédiatement, Philippe-Guillaume se montra un administrateur actif : il réforma les institutions de la ville et il œuvra pour une réconciliation entre les habitants protestants et catholiques<sup>85</sup>. En effet, pendant une période brève, il sembla que le prince transformait Orange comme le nouveau point d'ancrage de sa dynastie, loin des troubles des Pays-Bas.

Par conséquent, dans un premier temps, les relations entre Philippe-Guillaume et Maurice se détérioraient effectivement. La naissance d'un héritier à Philippe-Guillaume et Éléonore aurait mené inévitablement à une annulation du testament que le prince avait rédigé quelques années auparavant, en 1603, et à une scission définitive de la lignée Orange-Nassau en branches différentes.

### LA RÉCONCILIATION ENTRE LES FRÈRES ORANGE-NASSAU

Pourtant, en 1607, des représentants des archiducs Albert et Isabelle et des États Généraux des Provinces Unies entamèrent des négociations qui devaient mettre fin au conflit qui déchirait alors les Pays-Bas depuis quatre décennies<sup>86</sup>. Ces pourparlers offraient également l'occasion d'arriver finalement au dénouement de l'héritage de Guillaume d'Orange qui traînait à son tour depuis quasiment un quart de siècle et qui était intimement lié au conflit. À cette fin, Philippe-Guillaume et Éléonore voyagèrent de nouveau au nord. Là, ils se rendirent compte que leurs relations avec les archiducs restaient tendues. Contre leur gré, Philippe-Guillaume était disposé à faire des concessions ultérieures aux États Généraux. En juin 1608, le prince reconnaissait même leur autorité sur

84 Joseph de la Pise, *Tableau d'Histoire des princes et principauté d'Orange*, p. 110, et Geevers, « Prinselijke stadhouders », p. 27.

85 Adriaenssens, Vanhoutte et Van der Eycken, « De schaduwprins (1603-1618) », *Filips Willem*, p. 85-86.

86 W.J.M. van Eysinga, *De wording van het Twaalfjarig Bestand van 9 april 1609*, Amsterdam, Noord-Hollandsche Uitgeversmaatschappij, 1959. Le texte de la Trêve de Douze Ans a été publié par S. Groenveld *et al.*, *Unie – Bestand – Vrede. Drie fundamentele wetten van de Republiek der Verenigde Nederlanden*, Hilversum, Verloren, 2009, p. 115-128.

tous les territoires qu'ils tenaient à ce moment-là<sup>87</sup>. En contrepartie, les États Généraux lui rendaient la baronnie de Breda.

Les trois frères Orange-Nassau étaient alors prêts à un compromis. En 1608, Philippe-Guillaume, Maurice et Frédéric-Henri se rencontrèrent pour la première de leur vie à Buren<sup>88</sup>. Quelques mois plus tard, en avril 1609, les négociateurs des archiducs et des États Généraux concluaient une trêve de douze ans. Cet accord prévoyait entre autres des récompenses pour les frères Orange-Nassau<sup>89</sup>. En outre, les largesses des États Généraux envers les trois frères facilitaient une réconciliation de la famille. Quelques semaines plus tard, le 27 juin, ils parvenaient à un accord, qui fut immédiatement rendu public sous forme de pamphlet<sup>90</sup>. À l'été 1609, les États Généraux réitérèrent cependant l'ordre intimé à Maurice de se chercher une épouse<sup>91</sup>.

Dans cette période, les frères concernés se sont probablement formés des idées claires sur l'avenir de leur lignée, même s'ils ne les ont stipulées nulle part. Quand Philippe-Guillaume avait conclu son mariage avec Éléonore, il avait déjà cinquante-deux ans. Son épouse n'en avait que dix-neuf. Même si leur union semble avoir été harmonieuse, elle n'était certainement pas marquée par une grande attraction sexuelle mutuelle<sup>92</sup>. Leur différence d'âge de trente-trois ans peut alors très bien avoir masqué un choix délibéré de ne pas procréer. Maurice, en revanche, en était certainement capable. Il a eu au moins neuf enfants bâtards, dont trois fils avec sa concubine Marguerite de Malines (vers 1580-1662), mais il ne s'est jamais marié<sup>93</sup>. Pourtant, lors de son agonie en février 1618, Philippe-Guillaume confirma son testament de 1603,

87 Scherft, *Het sterfbuis*, p. 262.

88 Duerloo, *Dynasty and Piety*, 220-221 et J. den Tex, *Oldenbarnevelt. II. Oorlog, 1588-1609*, Haarlem, H.D. Tjeenk Willink & Zoon, 1962, p. 655-656.

89 Ces récompenses étaient stipulées dans l'article 14 du texte de la Trêve. S. Groenveld, *Unie-Bestand-Vrede*, p. 121.

90 *Verdeylinge tusschen de drie princen Philips Willem, prins van Orangien, prins Maurits en prins Fredrick Hendrick ... : gemaect in den Hage den 27 Junii.* - [S.l.], [1609]. Notons que dans ce pamphlet les trois frères sont désignés comme 'princes'. Pourtant, d'un point de vue juridique, seul Philippe-Guillaume y avait droit. Sur la titulature des frères Orange-Nassau, Geevers, « Prinselijke stadhouders », p. 17-31.

91 Scherft, *Het sterfbuis*, p. 272-276.

92 Adriaenssens, Vanhoutte et Van der Eycken, « De schaduwprins (1603-1618) », *Filips Willem*, p. 85.

93 van Deursen, *Maurits van Nassau*, p. 223-225. Pour une notice biographique de Marguerite, voyez van Wijck, *Mechelen, Margaretha van*, dans *Digitaal Vrouwenlexicon van Nederland*,

par lequel il avait légué tous ses biens à Maurice<sup>94</sup>. À ce moment, tous les deux savaient alors déjà qu'un jour leur demi-frère Frédéric-Henri serait doté de tous leurs titres et possessions. Ce dernier était déjà connu comme un coureur de jupons. En outre, en 1616, il devint père d'un fils illégitime<sup>95</sup>. Ce n'est qu'en 1625, quelques jours avant le décès de Maurice et sous la grande pression de ce dernier, qu'il prit Amalia de Solms (1602-1675), son amante depuis plusieurs années, comme épouse<sup>96</sup>. Par la suite, Frédéric-Henri et Amalia auraient neuf enfants, dont cinq atteindraient l'âge adulte. En somme, malgré leurs parcours de vie différents et leurs intérêts divergents, les choix de Philippe-Guillaume et après lui ceux de Maurice et de Frédéric-Henri étaient dictés par une logique dynastique.

#### LA CONFIANCE REGAGNÉE DES ARCHIDUCS ALBERT ET ISABELLE

Après la conclusion de la Trêve de Douze Ans et la réconciliation entre les frères Orange-Nassau, Philippe-Guillaume et Éléonore résidèrent originairement à Breda. Ils se tenaient alors plus ou moins délibérément à l'écart de la cour archiducal bruxelloise<sup>97</sup>. Pourtant, dès novembre 1609, le couple se trouva au cœur d'un incident diplomatique majeur. Fuyant les avances amoureuses du roi Henri IV, Charlotte Marguerite de Montmorency (1594-1650), qui n'avait à ce moment que quinze ans, et son mari Henri II de Bourbon-Condé (1588-1646), le frère d'Éléonore, s'étaient dirigés vers Bruxelles, où ils furent reçus par Albert et Isabelle.

---

url : <http://resources.huygens.knaw.nl/vrouwenlexicon/lemmata/data/mechelen> (consulté le 23.12.2018).

94 Scherft, *Het sterfbuis*, p. 277.

95 Poelhekke, *Frederik Hendrik*, p. 55-56.

96 M.E. Spliethoff, *Amalia van Solms-Braunfels*, dans *Digitaal Vrouwenlexicon van Nederland*, url : <http://resources.huygens.knaw.nl/vrouwenlexicon/lemmata/data/AmaliaVanSolms> (consulté le 23.12.2018).

97 D. Raeymaekers, *One Foot in the Palace. The Habsburg Court of Brussels and the Politics of Access in the Reign of Albert and Isabella, 1598-1621*, Leuven, Leuven University Press, 2013, et Adriaenssens, Vanhoutte et Van der Eycken, 'De schaduwprins (1603-1618)', *Filips Willem*, p. 86.

Au-delà des considérations sur l'honneur royal blessé, la fuite de Henri de Condé constitua également un danger pour la succession dynastique envisagée. En fait, bien que le pape Clément VIII (1536-1605) eût annulé en 1599 le mariage du roi avec Marguerite de Valois (1553-1615), ses adversaires pouvaient toujours soulever des doutes sur la légitimité de ses secondes noces avec Marie de Médicis (1575-1642) et sur la progéniture qui en était issue<sup>98</sup>. En tant que premier prince du sang, Henri II de Bourbon-Condé était leur candidat pour le trône.

Afin de calmer la colère du roi et d'éviter une rupture des relations franco-Habsbourg, dans un premier temps les archiducs ordonnèrent à Henri de se retirer à Cologne, en territoire neutre, lorsque son épouse devait visiter avec sa belle-sœur Éléonore le domaine de Breda. Mais après quelques semaines, le couple était déjà de retour à Bruxelles, où il logea au palais de Nassau. De là, Henri de Condé partit en février 1610 pour le duché de Milan, où il tenta de monter avec le soutien espagnol une révolte contre l'autorité royale<sup>99</sup>.

Quelques mois plus tard, le 14 mai 1610, Henri IV fut assassiné. À la vieille de cet évènement terrible, Marie de Médicis avait été couronnée en la basilique de Saint-Denis. Leur fils, le jeune Louis XIII, n'avait à ce moment que neuf ans. Une nouvelle régence s'annonça<sup>100</sup>. Immédiatement, Marie de Médicis tenta de renforcer son autorité en distribuant des largesses aux grands nobles mécontents, dont Henri de Condé. Celui-ci retourna alors dès la mi-juillet à Paris en compagnie de Philippe-Guillaume et à la tête d'une troupe de 1.500 cavaliers<sup>101</sup>. L'épisode montre que désormais le prince d'Orange avait regagné la confiance des archiducs. En outre, il était un des rares aristocrates dans l'entourage archiducal qui disposait d'un réseau de contacts à la fois dans la République, en France et en Empire.

98 Sur Marie de Médicis, J.-F. Dubost, *Marie de Médicis, la reine dévoilée*, Paris, Payot, 2009. Le futur Louis XIII était né en 1601 et après lui suivirent encore deux garçons.

99 E.H. Dickerman, « Henry IV and the Juliers-Cleves Crisis : The Psychohistorical Aspects », *French Historical Studies*, 8, 1974, p. 626-653 ; Duerloo, *Dynasty and Piety*, p. 316-320 et P. Henrard, *Henri IV et la princesse de Condé. 1609-1610. Précis historique suivi de la correspondance diplomatique de Pecquius et d'autres documents inédits*, Bruxelles, Société de l'Histoire de Belgique, 1870.

100 L. Bély, *La France au XVII<sup>e</sup> siècle. Puissance de l'État, contrôle de la société*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, p. 138-155.

101 Duerloo, *Dynasty and Piety*, p. 329-330.

Cette confiance regagnée se traduisait également par le rôle qu'Albert dessinait pour Philippe-Guillaume lors de la crise de succession qui avait éclaté en 1609 aux duchés de Juliers et de Clèves<sup>102</sup>. Alors que la République des Provinces Unies et les Habsbourg avaient à peine conclu la Trêve de Douze Ans, les deux partis convoitaient le contrôle de ces territoires stratégiques. En outre, les Français voulaient à tout prix éviter que les Habsbourg accomplissent leur dessein. Il aurait contribué à l'encerclement du royaume. Tandis que les Habsbourg occupaient au cours de l'été de 1610 plusieurs forteresses dans la région, le premier septembre Maurice prenait, avec le soutien de troupes françaises, Juliers, la place forte la plus importante. Lors des négociations consécutives, l'archiduc Albert visait à imposer Philippe-Guillaume comme gouverneur, soi-disant neutre, de Juliers<sup>103</sup>. Mais sa tentative échoua. Clairement, Marie de Médicis et ses conseillers n'avaient pas encore oublié que seulement quelques mois auparavant Philippe-Guillaume avait prêté son soutien aux projets de son beau-frère. Également, Maurice n'avait aucune intention de renoncer à ses gains en faveur de son demi-frère. Quatre ans plus tard, Albert lança encore une fois un projet similaire, mais il n'aboutit pas non plus<sup>104</sup>. Par conséquent, Philippe-Guillaume n'occuperait plus des positions militaires ou politiques d'une certaine envergure. Pendant les dernières années de sa vie, il partagea son temps entre ses résidences à Bruxelles et à Breda.

## UN ADMINISTRATEUR DÉVOUÉ

Déjà à Orange, Philippe-Guillaume s'était montré un administrateur actif de ses domaines. Il faisait de même aux Pays-Bas où il favorisait le redressement économique de ses villes seigneuriales brabançonnes. Situées

102 Cette affaire fut analysée dans une perspective française par Bély, *La France au XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 138-140. Pour la perspective néerlandaise, S. Groenveld, « De Nederlanden en de Guliks-Kleefse kwestie, ca. 1592-1614. Oorlogsdreiging voor en tijdens het Twaalfjarig Bestand », *Facetten van de Tachtigjarige Oorlog*, p. 206-238.

103 Duerloo, *Dynasty and Piety*, p. 332-333.

104 Duerloo, *Dynasty and Piety*, p. 363 et 376 et J. Den Tex, *Oldenbarnevelt. III. Het Bestand*, H.D. Tjeenk Willink & Zoon, 1966, p. 120-121.

pendant des décennies près de la ligne de combat, celles-ci avaient été particulièrement exposées aux violences de guerre. Comme cela avait déjà été le cas au seizième siècle sous les règnes de Henri III de Nassau (1483-1538) et René de Chalon (1519-1544), Breda surtout semble avoir bénéficié de la présence de Philippe-Guillaume<sup>105</sup>. Ainsi, en 1613, le prince ordonna l'aménagement du port fluvial local. L'année suivante, une nouvelle halle aux viandes (*Vleesbal*) fut construite. Par conséquent, ces améliorations de l'infrastructure publique causaient une pénurie de matériaux de construction. La population augmenta de nouveau et les revenus de la ville s'envolaient d'une façon spectaculaire. Apparemment, les années de la Trêve de Douze Ans ont été les plus prospères de Breda tout au long du dix-septième siècle. Philippe-Guillaume y contribua beaucoup. Il était également le dernier prince d'Orange qui résidait régulièrement dans la ville<sup>106</sup>.

À Diest, où le redressement économique et démographique se réalisa plus lentement qu'à Breda, l'intervention de Philippe-Guillaume resta plus limitée. Pourtant, le prince octroya plusieurs privilèges commerciaux à la ville et il la soutenait dans ses querelles juridiques qui visaient à sauvegarder son monopole sur le marché de chevaux dans le duché de Brabant<sup>107</sup>.

## UN PRINCE FINALEMENT TRIDENTIN

Diest profita également de l'afflux de fidèles qui visitaient le lieu de pèlerinage voisin de Montaigu. Celui-ci était né à la fin du seizième siècle, après qu'une statuette de la Vierge Marie placée dans un chêne centenaire avait effectué quelques miracles<sup>108</sup>. La dévotion à la Vierge de Montaigu n'était pas seulement populaire auprès de la population locale, mais également chez les militaires de la garnison des Habsbourg et surtout chez leurs aumôniers, les pères jésuites. Ceux-ci répandaient

105 Adriaens et Cools, « Tot profijt van de stad », p. 77-107.

106 van der Meij, *Tussen Oranje en Spanje*, p. 39 et 68.

107 Van der Eycken, « Diest de moeizame weg naar herstel », *Filips Willem*, p. 93.

108 Duerloo et Wingens, *Scherpenheuvel, passim* et Van der Eycken, « Het mirakel Scherpenheuvel », *Filips Willem*, p. 98-101.

le nouveau culte à travers les Pays-Bas méridionaux. Ce culte fut également promu par les archiducs Albert et Isabelle, surtout après que leurs troupes eurent pris en 1604 la ville d'Ostende après un siège héroïque qui avait duré plus que trois ans<sup>109</sup>. Depuis cette victoire, les archiducs visitèrent chaque année Montaigu, ils logeaient alors à Diest et ils se déplaçaient alors de là vers le site de pèlerinage<sup>110</sup>. En signe d'action de grâces, Albert et Isabelle conférèrent également en 1605 une charte d'affranchissement à Montaigu, ville nouvelle à laquelle ils octroyaient les mêmes privilèges qu'à Ostende. Cet acte nécessita la collaboration de Philippe-Guillaume, qui était le seigneur de Sichem, dont faisait partie jusqu'à cette date Montaigu. En outre, Philippe-Guillaume offrit un autel richement décoré qui fut plus tard intégré à la basilique de Montaigu<sup>111</sup>.

Pourtant, à l'origine, Philippe-Guillaume évita de s'associer personnellement aux tentatives des archiducs d'établir une identité tridentine aux Pays-Bas méridionaux. Ainsi, le 2 juillet 1609, quand les archiducs posèrent d'une façon solennelle la première pierre de cette nouvelle basilique, Philippe-Guillaume préféra s'abstenir. Il avait alors à peine conclu l'accord de partage avec ses demi-frères, mentionné ci-dessus, et il séjournait dans son comté de Buren<sup>112</sup>. Ce n'est que vers la fin de sa vie, quand il eut regagné la confiance des archiducs, qu'il participa activement à cette politique religieuse. En 1612 par exemple, le prince occupait une place d'honneur dans le cortège qui accompagna les reliques de saint Albert de Louvain, quand elles furent transportées de Reims à Louvain<sup>113</sup>. En outre, cette même année, Philippe-Guillaume arrêta de verser les salaires des deux pasteurs calvinistes de Breda qui avaient été jusqu'à ce moment-là payés sur les revenus confisqués aux institutions catholiques locales<sup>114</sup>.

109 Sur le siège d'Ostende, *De val van het nieuwe Troje. Het beleg van Oostende, 1601-1604*, éd. W. Thomas, Louvain, Davidsfonds, 2004.

110 L. Duerloo, « Pietas Albertina. Dynastieke vroomheid en heropbouw van het vorstelijk gezag », *Low Countries History Review*, 112, 1997, p. 6.

111 Ottenheim, « The Catholic Nassaus », p. 185-186.

112 Van der Eycken, 'Het mirakel', p. 100.

113 Duerloo, *Dynasty and Piety*, p. 388.

114 van der Meij, *Tussen Oranje en Spanje*, p. 86 et 202.



## LA COUR DE PHILIPPE-GUILLAUME ET ÉLÉONORE

Malgré l'absence d'influence politique ou militaire réelle, Philippe-Guillaume appartenait à la plus haute noblesse des Pays-Bas. Finalement libérés de soucis financiers après l'accord qu'il avait conclu en 1609 avec ses demi-frères (voyez ci-dessus), lui et son épouse Éléonore menaient un train de vie opulent. Ainsi, ils employaient depuis 1607 le compositeur franc-comtois Didier Poncet, qui jouissait d'une grande réputation et dont les psaumes sur textes français furent imprimés en 1611 à Anvers chez Pierre Phalèse<sup>115</sup>. En outre, malgré ses attaques fréquentes de goutte, la maladie du bien-être de son époque<sup>116</sup>, Philippe-Guillaume adora la chasse jusqu'à un âge avancé. Les chevaux qu'il tenait à cette fin dans ses écuries à Breda à Bruxelles étaient admirés par ses pairs<sup>117</sup>. Les inventaires après décès qui furent dressés dans ses résidences de Breda, Bruxelles et Buren témoignent du luxe dont le couple s'entourait<sup>118</sup>.

À ce stade, Philippe-Guillaume pensait également à sa réputation posthume. En 1615, il ordonna à Joseph de la Pise (1589-1648), le secrétaire de son gouverneur à Orange, d'écrire une histoire d'Orange et de ses princes<sup>119</sup>. Bien que Joseph pût se baser sur les notes de son père Jacques, il ne compléta son ouvrage monumental qu'en 1640 et

115 Comme en témoigne la requête de Constantin Huygens du 6 juin 1617 à son frère Maurice, qui séjournait alors à Breda, de lui procurer des airs et des chansons de Poncet. <http://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/25> (consulté le 26 janvier 2019). Sur Didier Poncet et son œuvre, voir la notice sur le projet de thèse de G. Liardon, *Les psaumes de Didier Poncet (1611). Étude d'un style polyphonique hors norme* sur le site <https://cesr.cnrs.fr/node/331> (consulté le 26 janvier 2019).

116 R. Porter et G.S. Rousseau, *Gout. The Patrician Malady*, New Haven, Yale University Press, 1998.

117 van der Meij, *Tussen Oranje en Spanje*, p. 86.

118 *Inventarissen van de inboedels in de verblijven van de Oranje-Nassaus en daarmede gelijk te stellen stukken, 1567-1795. Eerste deel. Nassau-Oranje, 1567-1712*, éd. S.W.A. Drossaers et Th.H. Lunsingh Scheurleer, (Rijks Geschiedkunde Publicatiën. Grote Serie 147), 's Gravenhage, 1974, p. 91-178.

119 Sur Joseph de la Pise, sa famille et son ouvrage, A. Colby-Hall, « Guillaume au Court Nez et les premiers historiens d'Orange », *Studies in Honor of Hans-Erich Keller. Medieval French and Occitan Literature and Romance Linguistics*, éd. R.T. Pickens, Kalamazoo (Medieval Institute Publication), 1993, p. 157 ; L. Geevers, « The Nassau Orphans. The disputed legacy of William of Orange and the creation of the Prince of Orange (1584-1675) », *Dynastic Identity in Early Modern Europe. Rulers, Aristocrats and the Formation of Identities*, éd. L. Geevers et

il le dédia alors au prince d'Orange régnant, Frédéric-Henri. Pourtant, Philippe-Guillaume restait le personnage clef de son étude. D'après Joseph de la Pise, il avait sauvé sa lignée en rétablissant l'ordre dans la principauté d'Orange et en y résidant pendant quelques années<sup>120</sup>. Ainsi, elle avait pu conserver son titre souverain. De la Pise offrait alors une alternative à l'image créée par le panégyriste de son demi-frère Maurice, Jan Orlers (1570-1646), qui avait publié également en 1615 une *Genealogie des comtes de Nassau*, dans laquelle Maurice était présenté comme s'il était déjà à ce moment-là prince d'Orange, titre qu'il obtiendrait seulement après le décès de Philippe-Guillaume en 1618<sup>121</sup>. Bien que De la Pise dût reconnaître que Philippe-Guillaume fut privé de la gloire militaire de son père ou de ses frères « sa pieté envers Dieu, sa patience en l'adversité, sa clemence a pardonner, sa liberalité à donner & à recoignoistre ses serviteurs, sont les quatre vertus par lesquelles la memoire de sa vie triomphera à jamais de l'oubliance<sup>122</sup>. »

### DÉCÈS ET SERVICE FUNÉRAIRE DE PHILIPPE-GUILLAUME

Le 20 février 1618, à l'âge de soixante-trois ans, Philippe-Guillaume décéda après une brève maladie et suite à un lavement mal effectué<sup>123</sup>. Sur l'organisation de ses funérailles, une âpre dispute éclata entre sa veuve Éléonore et ses conseillers, d'une part, et le roi d'armes des archiducs Albert en Isabelle, d'autre part<sup>124</sup>. Ce dernier voulait absolument éviter

---

M. Marini, Farnham, Ashgate, 2015, p. 206 et 211-212 et M. Keblusek, *Boeken in de bofstad. Haagse boekcultuur in de Gouden Eeuw*, Hilversum, Verloren, 1997, p. 186-189.

120 Joseph de la Pise, *Tableau d'Histoire des princes et principauté d'Orange*, p. 554 : « Les soings, les peines, la despence qu'il [Philippe-Guillaume] a contribué pour conserver dans sa famille l'Etat Soeverain de ses ancestres, en extirper la tyrannie, y establir l'ordre & par tout faire relluire la legitime autorité sans effusion de sang, luy ont justement acquis le tiltre de Restaurateur de son Estat, de Pere de son peuple. »

121 Jan Jansz. Orlers, *La genealogie des illustres comtes de Nassau...*, Leyde, 1615. Geevers, « The Nassau Orphans », p. 205-211.

122 Joseph de la Pise, *Tableau d'Histoire des princes et principauté d'Orange*, p. 554.

123 Joseph de la Pise, *Tableau d'Histoire des princes et principauté d'Orange*, p. 601-602.

124 Une copie du mémoire rédigé à cette occasion par le roi d'armes a été conservée à la Bibliothèque municipale de Besançon. Collection Chiflet, ms. 86 fol. 289-296. Pour une

que Philippe-Guillaume fût présenté lors du service funéraire comme un prince souverain. À cette fin, les obsèques ne pouvaient pas être organisées dans l'église collégiale bruxelloise de Sainte-Gudule, réservée selon lui aux funérailles des archiducs. En outre, toute ressemblance avec le service funéraire organisé pour feu son père lors de son assassinat à Delft en 1584 devait être évitée. Bien que le roi d'armes ne contestât pas que Philippe-Guillaume avait été un prince souverain, il interdisait également que son épée fût montrée nue dans le cortège, puisqu'il n'était pas décédé dans sa propre principauté. Sans soutien quelconque de l'héritier principal Maurice de Nassau, la veuve de Philippe-Guillaume n'avait aucune chance de faire valoir son point de vue. Le premier avril, le prince d'Orange fut inhumé après un service sobre dans l'église collégiale de Saint-Sulpice à Diest<sup>125</sup>. Immédiatement après, Eléonore, déçue de ne recevoir qu'un douaire modique, quitta les Pays-Bas. Elle décéda à son tour, moins d'une année plus tard, le 20 janvier 1619, âgée à peine de trente-et-un ans, à Muret-le-Château<sup>126</sup>. Son frère, Henri II de Bourbon-Condé fit transporter sa dépouille à Vallery<sup>127</sup>, où la plupart des membres de sa lignée étaient inhumés et où il faisait reconstruire pendant ces années l'église détruite lors des guerres de religion<sup>128</sup>.

## CONCLUSION

En contraste avec son père, Guillaume le Taciturne, ou ses demi-frères Maurice et Frédéric-Henri, le souvenir de Philippe-Guillaume d'Orange-Nassau a pratiquement disparu de la mémoire collective. Enlevé sur l'ordre de Philippe II et du duc d'Albe, il passa vingt-huit ans, pratiquement la moitié de sa vie, de manière forcée en Espagne. Les Habsbourg utilisaient souvent la tactique de tenir des otages nobles à

---

comparaison entre les services funéraires des Habsbourg et les membres de l'aristocratie des Pays-Bas aux XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, H. Cools, « Uitvaarten als intredes ».

125 M. Van der Eycken, « De dood en de begrafenis van Filips Willem », *Filips Willem*, p. 104-105.

126 France, dép. de l'Aveyron.

127 France, dép. de l'Yonne.

128 R. Planchenault, « Les châteaux de Vallery », *Bulletin Monumental*, 121 (1963), p. 243.

leur cour. L'exemple le plus fameux est évidemment le jeune Alessandro Farnèse (1545-1592), qui séjourna entre 1556 et 1571 dans cette qualité auprès du roi<sup>129</sup>. Plus tard, en 1610, sous le règne de Philippe III, le duc de Savoie fut forcé d'envoyer son deuxième fils, Emmanuel-Philibert (1588-1624,) comme gage de son alliance espagnole à Madrid<sup>130</sup>. Mais à la différence d'Ottavio Farnèse (1524-1586) et de Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> de Savoie (1562-1630), qui avaient nominalement consenti aux voyages de leurs fils vers l'Espagne, le rapt de Philippe-Guillaume constitua une violation des privilèges de l'Université de Louvain, où son père le considérait comme en sécurité.

Une fois en Espagne, le sort de Philippe-Guillaume, qui était trop jeune pour avoir participé aux 'troubles' aux Pays-Bas, différait également de celui des 'prisonniers politiques' nobles néerlandais, comme Florent de Montmorency (vers 1528-1570) et Jean IV de Glymes-Bergen (1541-1567), même si sa liberté personnelle y était très restreinte. Le premier fut finalement étranglé au château de Simancas, le second décéda en captivité à Ségovie<sup>131</sup>. Pourtant, ces trois cas furent des éléments constitutifs de la 'légende noire', selon laquelle les Habsbourg violaient les principes du droit naturel afin de sauvegarder leur régime tyrannique aux Pays-Bas et ailleurs.

En effet, au spectacle de la Révolte des Pays-Bas, Philippe-Guillaume n'assista que comme un figurant dans les coulisses. Malgré sa solitude et les conditions plutôt dures à Arévalo, le prince semble avoir disposé d'un caractère équilibré. Contrairement aux attentes de Philippe II et d'Albert d'Autriche, une fois libéré, Philippe-Guillaume refusa de rassembler autour de lui des opposants catholiques résidant dans la République des Provinces-Unies. Vu de la perspective de la monarchie Habsbourg, son rapt ne peut alors être considéré que comme un échec. Cet acte n'a pas contribué à la réalisation de ses objectifs politiques. En revanche, il s'est achevé dans un drame publicitaire pour Philippe II.

De retour aux Pays-Bas, Philippe-Guillaume semble avoir été motivé surtout par une logique dynastique. Patiemment, il tenta de récupérer

129 M.J. Rodriguez Salgado, *The Changing Face of Empire. Charles V, Philip II and Habsburg Authority, 1551-1559*, Cambridge etc., Cambridge University Press, 1988.

130 Duerloo, *Dynasty and Piety*, p. 332.

131 L. GeEVERS, *Gevalen vazallen. De integratie van Oranje, Egmont en Horn in de Spaans-Habsburgse monarchie (1559-1567)*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2008, p. 178.

son héritage et ceci malgré la méfiance des archiducs Albert et Isabelle<sup>132</sup>, de ses demi-frères Maurice et Frédéric-Henri et du roi français Henri IV. En effet, comme l'a remarqué son premier biographe, Joseph de la Pise, grâce à Philippe-Guillaume le patrimoine de la lignée des Orange-Nassau a été conservé intégralement, même si lui personnellement en a payé un prix élevé.

Hans COOLS  
KU Leuven

---

132 van der Meij, *Tussen Oranje en Spanje*, p. 86.